



COMMUNE D'ESTILLAC

2023

LIVRET D'ACCUEIL



www.ville-estillac.fr

SOMMAIRE

ÉDITO.....	p4
LA MUNICIPALITÉ, DES VISAGES, DES MISSIONS.....	p5
GÉOGRAPHIE.....	p6
SITUATION.....	p7
HISTOIRE ET PATRIMOINE.....	p8
LA MAIRIE.....	p9
LE SERVICE ADMINISTRATIF.....	p10
LE SERVICE TECHNIQUE.....	p11
L'ÉCOLE MICHEL SERRES.....	p12
LE SERVICE DES ÉCOLES.....	p13
LE PÉRISCOLAIRE / ALSH.....	p14
LE SERVICE DE L'ALSH.....	p15
LA HALLE ET SON ENVIRONNEMENT.....	p16
UN MARCHÉ VIVANT.....	p17
LA BIBLIOTHÈQUE MONIQUE GÉNIÈS.....	p18
CENTRE DE SANTÉ PLURICOMMUNAL.....	p19
AU SERVICE DE LA PAROISSE.....	p20
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES.....	p21
FISCALITÉ LOCALE.....	p22
COLLECTE / TRAITEMENT DES DÉCHETS.....	p23
COLLECTE DES ENCOMBRANTS.....	p24
LA VIE ASSOCIATIVE.....	p25
INFORMATIONS PRATIQUES.....	p26



ÉDITO

Bienvenue chez vous à ESTILLAC.

Vous avez choisi de venir à Estillac et je vous en félicite.

Vous êtes de plus en plus nombreux à vous installer à Estillac chaque année, ce qui témoigne de l'attractivité de notre commune en préservant une qualité de vie que nous envient les grandes villes.

Pour vous permettre de profiter pleinement de ses atouts et vous associer à sa dynamique, le Maire et le Conseil Municipal ont souhaité vous offrir les informations dont vous avez besoin.

Ce livret vous accompagnera, nous l'espérons, dans votre vie quotidienne.

Il n'apportera pas tous les éléments de réponse, mais vous pouvez être assurés que nous nous tenons à votre disposition pour faciliter votre intégration. N'hésitez pas à nous solliciter ainsi que notre site internet : <http://ville-estillac.fr>

Cordialement,

Jean-Marc GILLY

LA MUNICIPALITÉ

DES VISAGES, DES MISSIONS



Jean-Marc GILLY
Le Maire



David CAUSSE
1er Adjoint
Finances
Ressources Humaines
Communication



Claude MAGNI
2ème Adjoint
Travaux - Voirie
Réseau et Hydraulique
Associations



Monique ARCHIAPATI
3ème Adjoint
Cohésion Sociale
Culture



Cyril GASTOU
4ème Adjoint
Service Technique
Environnement
Jeunesse



Céline PETIT
5ème Adjoint
Affaires Scolaires
Santé



Éric SAUZEAU
Conseiller Délégué
Animations
Patrimoine Communal
Protection Civil
Accessibilité Mobilité



Anne PÉBERAT
Conseillère Déléguée
Urbanisme



Marie FORT
Conseillère Municipale



Cyril CASTENDET
Conseiller Municipal



Laura LOMBART
Conseillère Municipale



Marjorie ESCUDIÉ
Conseillère Municipale



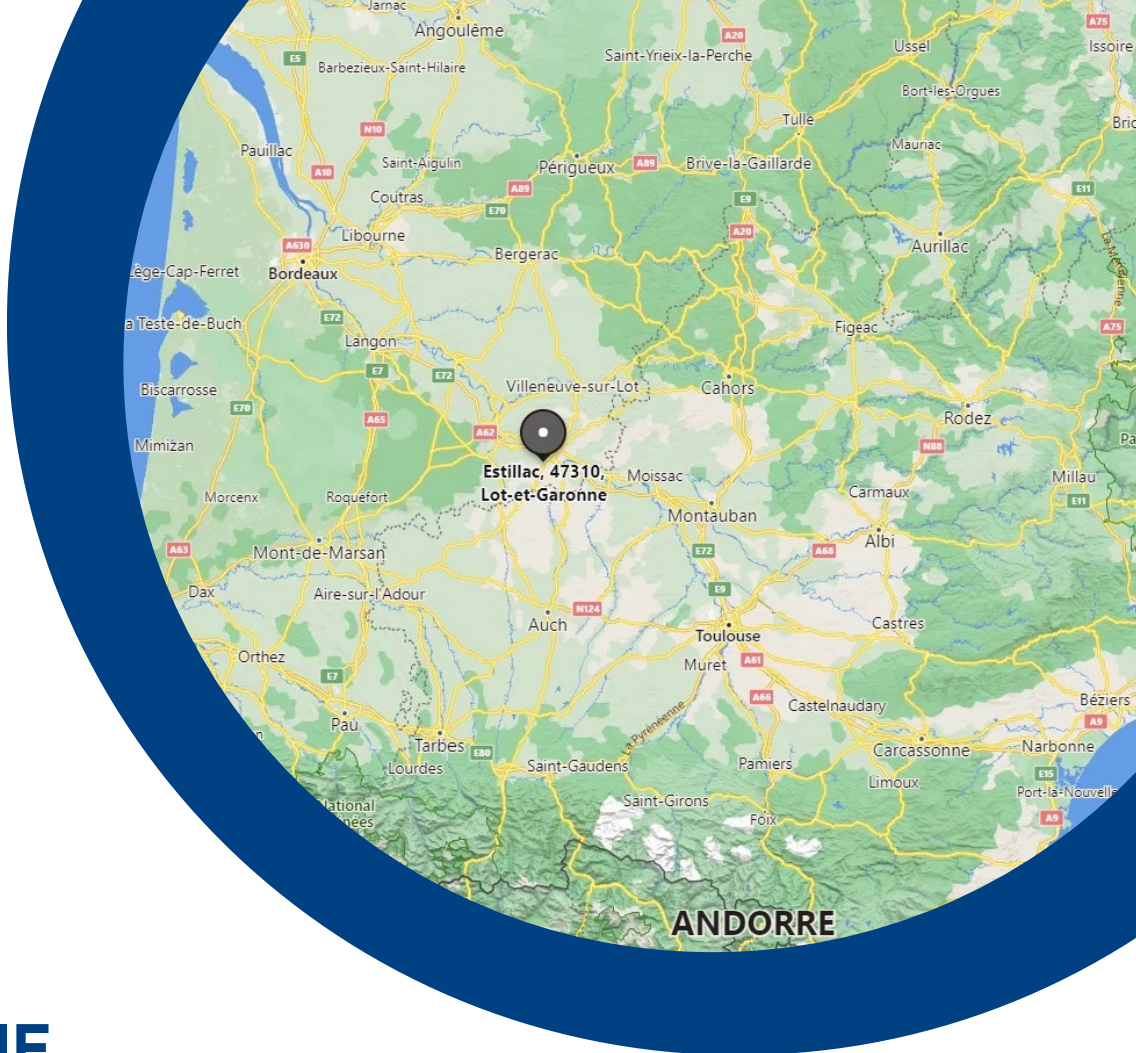
Bruno BULENS
Conseiller Municipal



Nicolas BIZE
Conseiller Municipal



Harmonie GILLY
Conseillère Municipale



GÉOGRAPHIE

Notre commune en quelques mots.

Population de 2140 habitants Densité 269.5 hab/km²

Le dernier recensement de la population a eu lieu en début 2019.

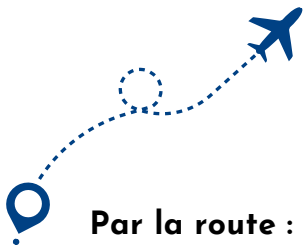
Évolution géographique et démographique

De 340 habitants en 1793 à 349 en 1846, la population de la commune a progressé mais après une période stable de 1901 à 1954, elle connaît une évolution significative passant de 511 habitants en 1962 à 2028 habitants en 2019.

Proche de l'Agglomération Agenaise, elle jouit des avantages de la ville avec la qualité de vie de la campagne lot-et garonnaise.

Estillac est située dans le département du Lot-et-Garonne, zone climatique océanique à l'intersection des deux axes Paris / Lourdes / Madrid et Marseille / Toulouse / Bordeaux, la commune d'Estillac occupe une position privilégiée et fait partie de l'arrondissement d'Agen.

Estillac appartient à la Gascogne, cette région située au sud-est du département qui se trouve sur le versant est de la vallée de la Garonne. La ville est un point de passage important pour les voyageurs qui se rendent dans le Sud (Pyénées, Sud-Est), et se situe à proximité de l'A62. La Garonne assure ainsi la jonction entre la Guyenne et la Gascogne, et c'est de là que découle l'intérêt géostratégique d'Estillac.



SITUATION

Par la route :

-L'autoroute A62 a une sortie au Passage desservant la ville d'Agen échangeur n°7 et très prochainement un nouvel échangeur Agen-Ouest situé sur la commune de Brax avec une mise en service prévue fin novembre 2022.

<http://www.vinci-autoroutes.com>

-La route nationale N21 en direction d'Auch.

-La départementale D656 en direction de Nérac et la D931 en direction de Pau.

En train (TGV) :

La gare d'Agen est desservie par des trains de grandes lignes, TGV (dont Ouigo) et Intercités. C'est également une gare régionale desservie par les trains des réseaux TER Nouvelle-Aquitaine et TER Occitanie.

La LGV Sud Europe Atlantique a été mise en service en 2017, le meilleur temps de parcours en TGV entre Paris et Agen est de 3 h 12.

www.sncf.com

En avion :

Il n'y a plus de ligne régulière depuis l'année 2021, mais depuis le mois de mars 2022, un service aviation d'affaires avec des vols à la demande est proposé depuis la plateforme aéroportuaire.

L'aéroport Agen-La Garenne est installé à 80% sur la commune d'Estillac et à 20% sur la commune du Passage.

L'aéroport d'Agen c'est aussi un aéroclub, un centre de parachutisme, un centre de motoplaneurs VELIVOLES, un centre de climatologie ACMG, une école de pilotage PARIS FLIGHT TRAINING et un sous-traitant AIRBUS.

Téléphone : 05 53 77 00 88 - Email: escale@aeroport-agen.fr

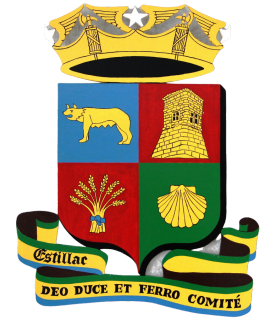
www.aeroport-agen.com



HISTOIRE ET PATRIMOINE

Estillac a voulu, au travers de ses armoiries, honorer la mémoire de celui qui fut son plus illustre habitant : le Maréchal Blaise de Monluc, grande et pittoresque figure de la région. Celui-ci fut d'ailleurs seigneur d'Estillac pendant quelques décennies et sa parenté pendant de nombreuses générations.

Les divers motifs retenus pour les armoiries du blason d'Estillac : LA LOUVE - LA TOUR - LA GERBE DE BLÉ - LA COQUILLE SAINT JACQUES - LA COURONNE AVIALE (attribut distinguant les agglomérations sur lesquelles se trouve un aérodrome). C'est en effet essentiellement sur la Commune d'Estillac que fut créé dès 1921 un premier aérodrome.



Celui-ci est devenu l'actuel Aérodrome d'Agen la Garenne - LE LISTEL "Estillac deo duce et ferro comité" y est inscrit (devise latine que l'on peut traduire en français par : "Dieu mon guide ; l'épée mon compagnon". C'est la belle et noble devise du soldat que fut le Maréchal Blaise de Monluc).

On peut bien sûr la transposer facilement pour l'adapter aux combats de la vie, sûrement plus pacifiques, qui attendent aujourd'hui les Estillacais.

Nous sommes ici sur les terres du Maréchal Blaise de Monluc qui lutta impitoyablement contre les Huguenots du Sud-Ouest. Le château, dressé au sommet d'un éperon, domine la vallée de la Garonne. L'ancienne bâtisse de type gascon fut agrandie au XVème siècle. Blaise de Monluc y réalisa d'importants travaux au XVIème siècle en y adjoignant deux bastions à lunettes.

Le parc planté d'arbres séculaires offre un écrin de verdure à ce joyau de l'architecture agenaise.

Suivant une tradition dont l'origine remonte à l'antiquité, de nombreux peuples, dont les Gaulois, allumaient des feux pour célébrer le solstice d'été.

Et chaque année, au mois de juin à la Saint Jean Baptiste, est célébrée une messe. On se retrouve aux abords du château pour allumer un feu afin de le célébrer et perpétuer les anciens rites d'une période de lumière et d'espoir.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif communal. Ouvert à tout public, le CCAS est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation des administrés vers les services compétents. Estillac solidaire... La solidarité est une mission transversale de l'action municipale outre sa mission d'aide à la personne dans une logique de parcours. Il organise le repas accompagné du colis des aînés, au profit de nos anciens.



LA MAIRIE

La mairie vous accueille :

Lundi et Mercredi
de 8h15 à 12h et de 13h à 17h15

Mardi et Jeudi
de 13h à 17h15

Vendredi
de 8h15 à 12h et de 13h à 16h15



Concernant les rendez-vous liés à l'urbanisme et l'accueil téléphonique, ils sont possibles tous les jours :



Du Lundi au Jeudi
de 8h15 à 12h et de 13h à 17h15

et le Vendredi
de 8h15 à 12h et de 13h à 16h15



Suivez-nous :



 **Panneau
Pocket**



facebook



MAIRE D'ESTILLAC
4 Place de la Mairie
47310 Estillac

05 53 67 80 36
mairie@ville-estillac.fr

LE SERVICE ADMINISTRATIF

Le Service Administratif installé dans les locaux de la Mairie est composé de huit agents.



Christophe MORENO
Directeur Général des Services



Pauline AVISSE
Responsable des
Affaires Générales
Urbanisme



Sandra BESSIÈRES
Urbanisme
CCAS
Élections



Éric LAGNIER
Finances
Comptabilité



Hakima MAHMOUDI
Accueil
Service Population



Magalie PICQ
Communication
Animations
Affaires scolaires



Noémie RETOUT
Ressources Humaines



Émilie VENANCIE
Accueil
Service Population

LE SERVICE TECHNIQUE

Les Services Techniques comportent sept agents qui sont installés dans les Ateliers Municipaux. Ils gèrent l'entretien technique des locaux publics de la commune ainsi que l'aménagement et l'entretien des espaces verts.



Stéphanie TREMON
Directrice des Services Techniques



Julien BETOULIÈRES



Joao DIOGO SANTOS



Frédéric DOUEZAN



Jean-Pierre FOIS



Thierry LE HOUZEC



Guy PINETRE

L'ÉCOLE MICHEL SERRES

Céline LAFAGE,
Directrice
Ecole Publique
Allée du Jardin Public
47310 ESTILLAC
05 53 67 80 72



L'école primaire comprend 7 classes pour un total de 176 élèves dont une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS).

L'école maternelle comprend 4 classes : petite- moyenne, moyennes et grande section pour un total de 85 élèves.

Chaque classe dispose d'un agent territorial spécialisé des écoles maternelles qui assiste l'enseignant.

Les cours se déroulent les lundis, mardis, jeudis et vendredis aux horaires suivants :
De 8H30 à 11H45 et de 13H45 à 16H30

Quand inscrire son enfant ?

Si l'enfant ne change pas d'école, dans sa commune de résidence, son inscription n'est pas à renouveler tous les ans. Celle-ci se fait pour la première année de scolarisation de l'enfant.

S'il était déjà inscrit en maternelle, l'inscription sera, soit tacitement reconduite en cours préparatoire à l'école correspondante, soit renouvelée en Mairie, suivant les modalités d'inscriptions scolaires de la commune.

L'inscription scolaire doit être demandée au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire. Les inscriptions se font parfois très tôt ; se renseigner à la Mairie.

Comment et où inscrire son enfant ?

Les inscriptions scolaires se font en Mairie, ensuite auprès de la directrice d'école.

Pour connaître les formalités, se renseigner auprès de la Mairie.

Etudes surveillées :

Afin d'aider les enfants à faire leurs devoirs une étude surveillée gratuite a lieu les lundis, mardis et jeudis après l'école (de 16 h 45 à 17 h 45). Ce service a pour but de faciliter l'accès au second cycle de l'enseignement général.

La restauration scolaire :

Les menus sont définis par notre personnel communal . Ils sont préparés dans la cuisine du restaurant scolaire en tenant compte de l'équilibre alimentaire, énergétique et de leur valeur nutritionnelle (menus validés par une diététicienne).



LE SERVICE DES ÉCOLES

Le Service Scolaire est composé de treize agents répartis sur l'école maternelle et l'école primaire de la commune. Leurs missions consistent à l'entretien des locaux scolaires et des bâtiments communaux, à l'organisation des temps périscolaires, à la préparation des repas, au service à la cantine scolaire et à l'assistance aux enseignants de l'école maternelle.



Fabien REY
Responsable des Écoles



Sylvie ALMANSA



Françoise BIDAN



Nadège BISSOLOTTI



Céline BULENS



Valérie COURTIN



Sandra DEWINTRE



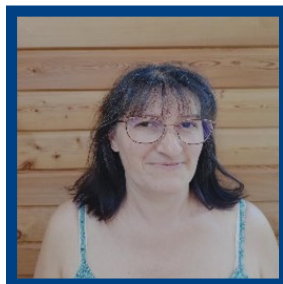
Mélissa DOUMERGUE



Nathalie FOU CART



Agnès LAVIGNE



Joëlle MANDILE



Xavier OLIVER



Véronique PILLON

LE PÉRISCOLAIRE / ALSH

Lydie
GOUDENHOOFT,
Directrice
ALSH
Chemin de Peyrelong
47310 ESTILLAC
05 53 67 13 14



LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Lieux : les enfants sont accueillis dans leurs écoles respectives lors des temps scolaires

Horaires : de 7h15 à 8h30 puis dès la fin de classe jusqu'à 18h30

Prévoir les goûters

Inscription via le site Espace citoyen de la commune :

<https://www.espace-citoyens.net/ville-estillac>

La facturation est mensuelle (cantine + garderie + périscolaire)

ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Les horaires :

- La journée : le matin, les enfants seront accueillis de 7h30 à 9h15. Le soir les parents pourront venir chercher leur(s) enfant(s) de 16h30 à 18h30.

- La ½ journée sans repas :

Les parents peuvent venir chercher leur(s) enfants pour le matin de 11h30 à 12h15.

Pour l'après midi l'accueil des enfants se fera de 13h à 14h.

- La ½ journée avec repas

Les parents peuvent venir chercher leur(s) enfants(s) de 13h à 14h30.

L'accueil se fera de 11h30 à 12h

• Inscriptions via l'espace citoyen de la commune : <https://www.espace-citoyens.net/ville-estillac>

• Les inscriptions sont à réaliser 7 jours avant

• Pour les mercredis au plus tard le mercredi précédent. Pour les petites vacances ainsi que les vacances d'été au plus tard 7 jours avant le dernier jour d'école scolaire.



L'ALSH

(Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Le Service Animation est composé de sept agents répartis sur l'école maternelle et sur le bâtiment de l'ancienne école élémentaire qui est désormais le lieu d'accueil de loisirs sans hébergement de la commune.



Lydie GOUDENHOOF
Directrice de l'ALSH



Nadège BOUNET
Directrice Adjointe de l'ALSH



Alexandre BRULÉ



Valentin LAURENT



Julie MILHAU



Christelle BOGAR



Melvyn TASCAN

LA HALLE ET SON ENVIRONNEMENT



Historique de la création :

La première pierre a été posée en Juin 2013, l'édifice et les parkings ont été achevés au printemps 2014 et inauguré le 12 Septembre 2014. Au printemps 2015 les locaux associatifs sont venus compléter l'offre communale de salles. Actuellement dans le cadre de la 3ème tranche, l'aménagement du Parc en bordure du chemin Piouzet vient conclure par sa touche végétale cet ensemble d'exception.

Les principales caractéristiques :

Association des références des halles du XIXème siècle construites en métal, et des halles traditionnelles du sud-ouest utilisant la pierre et le bois, elle s'inspire et compose avec ces différents éléments. D'une surface de 1200m² elle repose sur 8 piliers, dont 2 servant de locaux techniques et 1 de sanitaires. La halle dialogue avec les équipements scolaires et crèches qui lui font face sur l'allée du jardin public.

Sa destination :

Elle abrite chaleureusement les clients du marché hebdomadaire depuis le 10 Avril 2014.

Elle a vocation à héberger les événements culturels (concerts, Théâtre, etc...), sportifs, caritatifs (Octobre Rose, Parcours du Cœur, etc...) et festifs.

La salle des associations vient palier à la surcharge des locaux existants en offrant à leurs utilisateurs un meilleur confort d'usage et de nouveaux créneaux horaires.

Les parkings permettent l'accès direct aux diverses manifestations, au marché ainsi qu'aux écoles et à la crèche.

L'environnement paysager permet d'oxygéner cette création et d'offrir un espace de liberté pour les marcheurs et les familles de la commune.

UN MARCHÉ VIVANT

Chaque jeudi de 16 h 00 à 19 h 00, les étals des commerçants se dressent pour proposer des produits du terroir et d'ailleurs. Fruits, légumes, fromages, viandes, charcuterie, épices, plats cuisinés, pâtisseries, s'offrent au choix des clients qui jonchent ces allées aux milles saveurs.

Marchés Gourmands :

L'été, la Halle résonne aux sons d'artistes aux répertoires les plus variés. Chansons françaises, musique Brésilienne, tonalité Rock ou en mode rétro, la diversité des registres permet de régaler les spectateurs. Ces derniers, confortablement installés autour de mets confectionnés par les producteurs, joignent ainsi le gastronomique au culturel. Ces douces soirées sont prétextes à retrouvailles et à quelques pas de danses. A ces réjouissances viennent se greffer des séances de cinéma en plein air.

D'autres animations viennent rythmer le rituel hebdomadaire. Spectacles à destination des enfants, animation autour de la citrouille et autres ont été et seront au programme.

Une âme :

Le marché n'est pas qu'échange de marchandises. Il a muté en lieu où l'on partage idées et informations. C'est le forum de la cité, la place de rencontres, le carrefour de la convivialité. La buvette sublime cette atmosphère, été comme hiver et imprime un esprit, une âme à cette place de commerce. Le marché vous invite, laissez-vous tenter !



LA BIBLIOTHÈQUE MONIQUE GÉNIÈS

C'est plus de 5400 ressources, CD, BD, romans, livres audio, livres aidés et adaptés.

Vous pouvez vous renseigner, consulter, feuilleter, et emprunter

- 3 livres par personne
- pour 3 semaines
- auprès de 3 responsables et 3 bénévoles

S'inscrire à la bibliothèque implique l'acceptation du règlement intérieur qui vous est remis à l'inscription.

Vous êtes responsable des documents que vous empruntez.

Tout livre perdu ou détérioré devra être remplacé ou remboursé selon les indications du personnel.



LES HORAIRES

Lundi	9h30	12h		
Mercredi	9h30	12h	14h30	17h
Samedi	9h30	12h		



LES TARIFS :

Tarif adulte : 5 € /an

Tarif famille : 8 € /an

Inscription à tout moment de l'année sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



4, Place de la Mairie
47310 Estillac

bibliotheque@ville-estillac.fr



Consultez et réservez :

<http://estillac-pom.c3rb.org>



05 53 67 14 34

CENTRE DE SANTÉ PLURICOMMUNAL

Le Centre de santé pluricommunal Le Passage d'Agen/Estillac dispose d'un site principal sur la Commune du Passage d'Agen, situé 1 rue Jean Jaurès et d'une antenne sur la Commune d'Estillac située 23A Chemin de Peyrelong.

Quatre médecins assurent les consultations :

Docteur Estelle DIMEGLIO
Docteur Aurélie LARREGAIN
Docteur Cécile LAGET
Docteur Damaris FAVRE



Un accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi inclus de 8h-13h/14h-19h (la prise de rendez-vous s'effectue uniquement par téléphone), il est ouvert le mardi et le jeudi sur le site d'ESTILLAC.

L'accueil au Centre de santé pluricommunal est réservé aux personnes ayant préalablement pris rendez-vous.

La création de cette structure sanitaire de premier recours est le fruit d'une collaboration menée entre les deux Communes en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine (ARS) et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Lot-et-Garonne (CPAM).



CABINET DE PODOLOGIE

Depuis le 12 avril 2023, Manon ARDILOUZE, est heureuse de pouvoir vous accueillir dans son cabinet de pédicurie-podologie, situé au 12 place des droits de l'enfant à Estillac ainsi qu'à domicile.

Le cabinet est facile d'accès et en face un parking est à votre disposition pour vous garer.

 05 40 24 11 65

AU SERVICE DE LA PAROISSE

Votre paroisse Sainte Bernadette en Bruilhois secteur Garonne regroupe 10 communes : Aubiac, Brax, Estillac, Lamontjoie, Laplume, Moirax, Roquefort, Saint Vincent de Lamontjoie, Sainte Colombe en Bruilhois, Sérignac sur Garonne.

Si vous désirez connaître la date et l'heure des messes, nous vous invitons à vous rendre sur le blog ci-dessous ou à joindre par téléphone la Maison Paroissiale.

Blog : <http://paroissesaintebernadetteenbruilhois47.over-blog.com/>

Maison Paroissiale :

2A rue du Sarthe 47310 Roquefort au 05 53 99 48 86

Courriel : paroisse.saintbernadette47@orange.fr

Permanences :

Du lundi au vendredi de 14h 30 à 17h 30 et du lundi au samedi de 9 h 30 à 11h 30.

Un prêtre :

Benoît Yao, curé au 05 53 99 48 86

Votre déléguée pastorale :

Ghislaine DUROVRAY au 06 84 38 85 57

Pascale CATAPANO au 06 75 23 94 51



FISCALITÉ LOCALE

		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés bâties	Taux	41.70%	%	1.00%	%	11.00%	%		
	Adresse	59 CHE DU PUIITS DE CARRERE							
	Base	1745		1745		1745			
	Base avant	0		0		0			
	Base imposée	1745		1745		1745			
	Cotisation	728		17		192		937	

		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux	72.89%	%	4.12%	77.40%	%	15.10%	%	
	Base	47		47	35		49		
	Base avant	0		0	0		0		
	Base imposée	47		47	35		49		
	Cotisation	34		2	27		7		70
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)								
Base État									
Base collectivités									
Imposition des terrains dont la cession est soumise à TVA immobilière									
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Année de cession				
Taux	%	%	%	%	Prix de cession				
Cotisation brute					Base brute				
Cotisation déduite					Nombre d'années				
Cotisation nette					Base imposée				

Taux communaux votés par le Conseil Municipal chaque année au moment du vote du budget. Ces taux n'ont pas varié depuis 14 ans.

Taux intercommunaux votés par le Conseil de l'Agglomération d'Agen.

Voté par la Chambre d'Agriculture.

Valeur locative : elle représente le loyer théorique annuel que le bien serait susceptible de produire à une date de référence.

Elle est calculée suivant la nature des divers éléments composant le local, l'importance de la surface du logement, l'état d'entretien de la construction, la situation géographique de l'immeuble dans la commune et emplacement particulier du local et le confort du local (équipements sanitaires, mode de chauffage..).

Sa revalorisation tient compte de l'indice du prix à la consommation harmonisée (IPC) publié par l'INSEE au mois de novembre de chaque année.

Revalorisation en 2021 de 3,4% et en 2022 elle sera proche de 7%.

Frais de gestion de la fiscalité directe locale	40
Dégrèvement Habitation principale	
Dégrèvement JA État	
Dégrèvement JA Collectivités	
Montant de votre impôt	1047

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

La carte d'identité :

indique l'identité et la nationalité de son titulaire. Elle possède une durée de validité de 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs. Elle est délivrée gratuitement sur demande dans une des 19 communes habilitées en Lot-et-Garonne.

Le passeport :

16 communes habilitées à recevoir les demandes de passeport biométrique peuvent accueillir les demandeurs (liste des 16 communes disponible en Mairie).

Le mariage :

est célébré dans la commune où l'un des deux futurs époux a un lien ou sa résidence établie depuis un mois au moins d'habitation continue à la date de la publication prévue par la loi. Il peut également être célébré dans la commune de résidence des parents de l'un des deux époux. L'officier de l'état civil va s'assurer que la personne qui lui demande de célébrer son mariage a des liens durables avec la commune et peut justifier d'une adresse dans le ressort de sa commune.

Le mariage doit être célébré à la Mairie.

Pacte civil de solidarité (Pacs) :

Vous pouvez conclure un Pacs que vous viviez en couple de même sexe ou de sexe différent, quelle que soit votre nationalité. Ce contrat vous permet d'organiser votre vie commune. Vous devez remplir certaines conditions et rédiger une convention. Votre Pacs est enregistré en mairie ou chez un notaire.

Listes électorales :

Afin de pouvoir voter dans votre commune, vous devez vous inscrire sur les listes électorales en Mairie ou par internet.

Recensement militaire :

Tous les jeunes gens doivent se faire recenser en Mairie entre la date de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Juridictions :

Estillac dépend des tribunaux de :

Tribunal d'instance, Tribunal de grande instance, Tribunal pour enfants et Cour d'appel : Agen

Tribunal administratif et Cour Administrative d'Appel : Bordeaux

COLLECTE / TRAITEMENT DES DÉCHETS

Centre Technique de l'Agglomération (CTA) - Collecte, voirie, éclairage public...

Z.I. de Boé - Avenue Georges Guignard - 47550 BOE

0 800 77 00 47

Ouvert au Public du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15.

La collecte du tri sélectif s'effectue par bac sur la commune d'Estillac :

- En porte à porte : collecte devant le domicile de l'utilisateur ou en bout de chemin. Les déchets doivent être présentés le jour de la collecte.

Afin de faciliter le geste de tri un code couleur est appliqué :



Emballages : **jaune**

Déchets ménagers : **vert foncé**

Ces jours sont indiqués sur votre calendrier de collecte que vous pouvez retrouver sur :

<https://www.agglo-agen.net/>

- En bacs de regroupements : bacs situés sur un point aménagé utilisé par plusieurs usagers dont les habitations ne sont pas accessibles par les véhicules de collecte.
- En Point d'Apport Volontaire : bornes situées sur un point aménagé utilisé par plusieurs usagers d'un quartier ou d'immeubles collectifs.



Chemin Puits de Carrère



Parking de la halle



Une borne Le Relais au Chemin de Peyrelong devant les services techniques est également mise à disposition pour la collecte de vêtements, de linge de maison, chaussures et maroquinerie.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS



COLLECTE DES ENCOMBRANTS À DOMICILE

L'AGGLOMÉRATION D'AGEN RÉORGANISE SA COLLECTE
D'ENCOMBRANTS AU DOMICILE, QUI SERA DÉSORMAIS
GÉRÉE PAR EMMAÛS

COLLECTE D'ENCOMBRANTS, LESQUELS ?

Tous les encombrants qui ne rentrent pas dans une voiture.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS, COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 - Je prends rendez-vous en appelant Emmaüs au **0800 77 00 47**
- 2 - Emmaüs vient récupérer les encombrants chez moi
- 3 - Emmaüs remet en vente ceux qui sont en bon état ou met en déchèterie les encombrants défectueux ou abîmés
- 4 - La collecte est réalisée au plus tard 10 jours après la prise de rendez-vous
- 5 - La collecte est gratuite pour les habitants des 31 communes de l'Agglomération d'Agen

Contact :

0800 77 00 47
contact@emmaus47.fr

LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES D'ESTILLAC

Présidente : Madame MESNIER Manon

06.86.04.06.95 - ape.estillac@gmail.com

ASSOCIATION SPORTIVE PASSAGE CYCLISME

Président : Monsieur BOURBON Olivier

06.14.44.65.34 - bourbon.olivier47@wanadoo.fr

CLUB « PLAISIR DE VIVRE » : CLUB DU 3ème AGE

Président : Monsieur Georges BALDACCHINO

05.53.67.21.93 - 06.22.52.05.51 - gbaldacchino.47@orange.fr

ENTENTE SPORTIVE DU BRUILHOIS (BASKET)

Président : Monsieur DUFOURG Alexis

06.82.46.64.06 / 07.72.24.15.78

dufourg.alexis@hotmail.fr

Secrétaire : Monsieur OLIVIER Michel

07.72.24.15.78 - oliviermichel3@orange.fr



ESTI'FORM' : GYMNASTE VOLONTAIRE

Président : Monsieur COMMINGE Jean-Luc

06.81.48.24.11 - jlcvd47@hotmail.fr

ou Madame MORA Laurence

06.79.65.20.13 - mora.laurence@wanadoo.fr

FOOTBALL : AS SAINTE-COLOMBE EN BRUILHOIS

Président : Monsieur BESSON Olivier

06.19.03.39.27 - olivier.besson2@wanadoo.fr

LES FOUS DU VOLANT : BADMINTON

Président : Monsieur LECLERCQ Dominique

06.10.12.83.83 - assolesfousduvolant@hotmail.com

leclercqdominique2281@neuf.fr

ASSOCIATION JEAN-CLAUDE ET CLAUDINE DANSE

Président : Monsieur BROUILLET Jean-Claude

06.73.34.44.50 - jean-carlos@orange.fr



COMITÉ DES FÊTES D'ESTILLAC

Présidente : Monsieur Régis BEZOLLES

06.74.78.00.22 - comitfetestillac@outlook.fr



TOUM GARONNE : TAI CHI CHUAN

Président : Monsieur LEMARCHAND Joël

05.53.94.83.37

Vice-Président : BACQUEY Frédéric

06.82.91.65.97 - 06.82.78.12.40

frederic.bacquey@wanadoo.fr

VELO-CLUB DU BRUILHOIS ET DE L'AGENAIS OK

Président : Monsieur BERJAUD Claude

06.33.53.63.75 - claude.berjaud47@gmail.com

WESTERN DANCE ESTILLAC

Présidente : Madame PERRIN BENSOUSSAN Florence

06.82.09.69.72 - florence.perrin@sfr.fr

Secrétaire : Madame GOUCHET Anita

anita.gouchet@orange.fr



YOGA ET BIEN ETRE ESTILLACAIS : QI-GONG

Présidente : Madame SOULIÉ Pascale

06.23.94.01.09 - yogabienetreestillacais@aol.com

ZUMBA - PILATES : EPANOUISSEMENT

SPORTIF POUR TOUS

Président : Monsieur LABORDE Guillaume

06.48.75.78.18

epanouissementsportif@gmail.com (zumba-47.fr)

guillaumelaborde0809@gmail.com

CERCLE PHILATELIQUE ET NUMISMATIQUE

DE L'AGENAIS : CPNA

Président : Monsieur TALLET Dominique

05.53.67.84.60 - dominique.tallet@orange.fr

ANACROUSE :

Présidente : Madame LAIDIN

05.53.96.11.75 - anacrouse-amac@orange.fr

FIRE CHEER

Présidente : Madame HERVANT Christelle

06.22.38.69.12

Professeure : Madame CAMPAN Ophélie

06.35.43.68.88 - firecheer47@gmail.com

INFORMATIONS PRATIQUES

PETITE ENFANCE

La crèche :
"Mes premiers pas"
05 53 67 09 99



Le relais d'assistantes maternelles :
RAM ESTILLAC - 05 53 98 09 87
Au Bourg
7h30 à 19h00

Les assistantes maternelles :
Liste disponible en Mairie et sur le site de la commune



La M.A.M.
2, place de la Mairie - 47310 ESTILLAC
TEL : 06 03 65 72 45
ducoin.ptitsbambins@sfr.fr

SPORTS ET LOISIRS :

Le sport à Estillac est pris en charge par de nombreuses associations. La commune dispose d'infrastructures :



Le terrain VTT
Les Jardins de la Halle d'Estillac
La Halle des sports
Le Skate-park
Le terrain multisports



TOURISME :

Office du tourisme :
Office du Tourisme Intercommunal du
Canton Ouest Agenais
7 Porte du Lau 47310 Sérignac-sur-Garonne
05 53 68 30 00
oti-cantondelaplume@wanadoo.fr

MANIFESTATIONS

Marchés tous les jeudis de 16h à 20h

Cérémonie des vœux

Parcours du cœur

Cérémonie du 8 Mai

Marchés Gourmands avec animations tous les jeudis de Juillet et Août

Soirée Moules Frites en Septembre

Octobre Rose

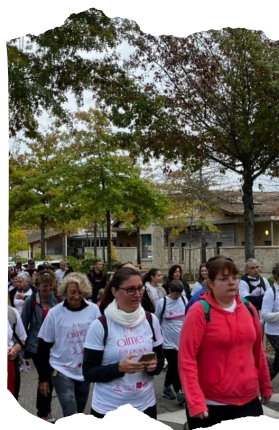
Cérémonie du 11 Novembre

Accueil des nouveaux arrivants

Téléthon

Goûter des aînés

Marché de Noël



INFORMATIONS PRATIQUES

URGENCES

S.A.M.U. : 15

Police Secours : 17

Pompiers : 18

Caserne des Pompiers
(environ 7 kms)

Avenue de Verdun

47520 Le Passage

05 53 98 56 80



SOCIAL

Assistante sociale du secteur :

05 53 69 40 41

La Poste - ROQUEFORT

6 Route de Nérac 47310 ROQUEFORT

05 53 67 20 36

SECURITÉ

Gendarmerie Nationale

(environ 8 kms)

13 Route d'Agen - 47310 Laplume

05 53 68 42 10

Police Pluricommunale :

05 53 98 64 79

SANTÉ

Centre Hospitalier d'Agen

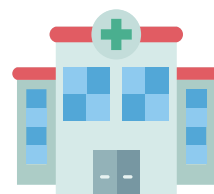
05 53 69 70 71

Clinique Esquirol-Saint Hilaire

05 53 47 47 47

Clinique Calabet

05 53 69 12 66



SERVICES DIVERS

S.I.V.U. CHENIL Fourrière du Lot-et-Garonne

47160 CAUBEYRES

05 53 79 46 72

FAX : 05 53 88 07 80

www.chenil-fourriere47.com

Ce site permet de déclarer la perte de son animal et de réaliser une recherche en ligne.

DÉPANNAGES

ERDF 09 72 67 50 47

GRDF 0 800 473 333

VEOLIA

97 Boulevard du Président Carnot

47000 AGEN

05 53 40 96 21

Café-Restaurant

« Le Vieux Village »

Mestre Marty - 47310 Estillac

05 53 67 62 61

